

Développement quant aux difficultés de fonctionnement du Guichet unique

Depuis l'obligation reliée à l'adhésion au guichet unique La place 0-5 en septembre dernier, plusieurs difficultés de fonctionnement nous ont été signalées et celles-ci ont été l'objet de discussions avec les représentants du ministère de la Famille. Bien que les discussions se poursuivent toujours quant à plusieurs autres aspects du fonctionnement, deux développements importants sont survenus au cours des derniers jours concernant les éléments suivants :

L'affichage des places vacantes pour la RSG dont la reconnaissance est suspendue

La RSG qui souhaite afficher ses places vacantes à l'approche de la fin de sa suspension de la reconnaissance peut désormais adresser sa demande au bureau coordonnateur afin que celui-ci permette l'affichage des places vacantes. Ainsi, la RSG aura accès à son compte, à sa vitrine et à sa fonctionnalité d'affichage des places. Si toutefois le BC refuse d'en permettre l'accès, nous vous invitons à en informer votre déléguée syndicale afin que nous puissions faire le suivi auprès du ministère.

Le numéro d'inscription de l'enfant

De nombreux cas nous ont été signalés où le bureau coordonnateur a exigé la lettre de confirmation d'inscription en papier de l'enfant au guichet unique afin de débiter le versement des subventions. Or, par suite des travaux et discussions à ce sujet, divers moyens sont désormais disponibles pour la transmission de l'information. En effet, conformément aux discussions, le parent ou la RSG peut maintenant transmettre le document papier au bureau coordonnateur :

- Par la poste, par courriel (format PDF), par télécopieur ou en main propre;

- De façon électronique en effectuant une capture d'écran ou en transmettant une photo du document où tous les éléments sont visibles;
- En enregistrant la lettre de confirmation en format PDF directement sur La Place 0-5 à transmettre de façon électronique.

De plus, la RSG peut dorénavant imprimer la lettre de confirmation pour le parent qui ne peut le faire. Un BC pourra également le faire en assistant une RSG qui nécessite un soutien pour cette opération.

Nous vous invitons également à prendre connaissance du nouveau Courrier du milieu familial de ce mois-ci qui, entre autres, traite du guichet unique.



**En terminant, le
secteur des RSG à la
FSSS-CSN vous souhaite
de joyeuses fêtes !**